

Du Vingt deux Février an mil huit cent soixante-trois, à neuf heures  
 ACTE DE MARIAGE de Pierre Eugene Mussel

âge de vingt cinq ans, né à La Gacé département de l'Orne  
 du Var le Deux du mois de Janvier mil  
 huit cent quarante huit profession de maçon domicilié à  
La Gacé département de l'Orne fils majeur de  
Jean Baptiste Pierre Mussel profession de cultivateur vivant et de  
 domicilié à La Gacé département de l'Orne et de  
Pauline Caroline Agnès son épouse sans préjudice de domicile  
 à La Gacé (Orne) le jour ici présent et consentant d'une part.

Et de Marie Magdelaine Pons

âge de deux neuf ans, née à Evreux département de l'Orne  
 du Var le vingt du mois de Novembre mil huit cent quarante trois  
 profession de aucune domiciliée à La Gacé département de l'Orne  
 fille mineure de Joséph Pons  
 profession de Cultivateur domicilié à La Gacé département de l'Orne  
 et de Marie Magdelaine Briette  
 son épouse cultivatrice domiciliée à La Gacé (Orne) le jour ici  
 présent et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont: 1° Les publications de mariage faites pen-  
 dant sans opposition, les dimanches Deux et neuf Février.  
 Mil huit cent soixante trois, conformément aux articles 1033 et 1034  
 du Code de procédure civile, et affichées pendant  
 trois jours sur la loi.

2° Au Pasteur de mariage du futur époux

3° Au Pasteur de mariage de la future épouse

4° Au juge Procureur de la future épouse



Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Civil  
 modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et les personnes qui ont  
 autorisé le mariage  
 ont déclaré qu'il n'y a pas eu de contrat de mariage, à la date du  
 de mois à mil huit cent soixante, par devant M.  
 département de

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Magdelaine  
Pons et l'autre Pierre Eugene Mussel

Le tout en présence de Pierre Mussel  
 domicilié à La Gacé département de l'Orne âgé de vingt sept ans  
 profession de Cultivateur père du futur époux

De Pierre Simon  
 domicilié à La Gacé département de l'Orne âgé de soixante trois ans  
 profession de propriétaire son parent en alliance du futur époux

De Charles Girard  
 domicilié à La Gacé département de l'Orne âgé de soixante quatre ans  
 profession de Ancêtre son parent en alliance du futur époux

Et de Agathe Girardin  
 domiciliée à La Gacé département de l'Orne âgée de vingt deux ans  
 profession de Cultivateur son parent en alliance du futur époux

Après quoi, Joséph Pons adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Gacé  
 faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties  
 sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement  
 dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par le futur  
 le futur et les quatre témoins, tant de la future épouse, qu'en présence  
 de la future et les quatre témoins, tant de la future épouse, qu'en présence  
 de la future et les quatre témoins, tant de la future épouse, qu'en présence

\* approuvé par moi, le jour et date susdites.  
Mussel Marie Pons  
Servant  
Simon  
Girardin  
Pons

N° 1  
 Mariage  
 de  
 Mussel  
 et  
 Pons

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi  
 que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Civil sur le mariage, concernant les  
 droits et devoirs respectifs des époux.